



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Collectif Némésis

Question au Gouvernement n° 1339

Texte de la question

COLLECTIF NÉMÉSIS

Mme la présidente . La parole est à M. Ugo Bernalicis.

M. Ugo Bernalicis . Monsieur le ministre de l'intérieur, avez-vous pris connaissance des révélations publiées par *L'Humanité*,...

M. Jean-Paul Lecoq . Très bon journal !

M. Ugo Bernalicisconcernant les liens entre des militantes du collectif d'extrême droite Némésis et des néonazis du groupe Audace ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Julien Odoul . Faites-vous discret !

M. Ugo Bernalicis . Je cite : « On peut être deux ou trois filles à tracter là où vous voulez les choper, un peu pour faire l'appât. » Ces échanges, intervenus en octobre dernier à Lyon, visaient à organiser un guet-apens contre des militants antifascistes.

Mme Hanane Mansouri . Et qui a dit « Butez-le ! » ? Ça aussi, c'est une citation !

M. Ugo Bernalicis . Les faits sont graves. Ils décrivent des méthodes d'intimidation et de violence politique assumée. Nous parlons de fémonationalistes qui échangent avec des néonazis pour piéger et frapper des opposants politiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Nous le disons, la violence politique dessert notre projet, mais qu'en est-il du vôtre ?

M. Sébastien Chenu . La ficelle est un peu grosse !

M. Ugo Bernalicis . Ce sont ces mêmes groupes auxquels votre ministère n'a pas interdit de défiler récemment à Lyon, dans un contexte de récupération d'un drame humain, avec des mots d'ordre et des symboles qui révèlent la montée du fascisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Anne-Laure Blin . Et la Jeune Garde alors ?

M. Ugo Bernalicis . Votre famille politique doit s'expliquer. Quand votre candidate Martine Vassal reprend une devise pétainiste, quand votre ministre Aurore Bergé cite l'antisémite d'extrême droite Charles Maurras (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP*) et propose un accord politique électoral avec le Rassemblement national, le bruit des bottes se fait de plus en plus lourd dans notre pays.

Je dénonce le choix fait par votre ministère, pour des raisons politiciennes, de réprimer des mouvements sociaux pacifiques, des manifestations écologistes non-violentes, des rassemblements pour la paix en Palestine. En revanche, lorsque des néonazis défilent, vous estimez que, non, ça ne trouble pas votre ordre public. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

Je vous pose donc une question précise : allez-vous saisir la justice pour...

Mme Hanane Mansouri . Raphaël Arnault !

M. Ugo Bernalicisdemander la dissolution judiciaire du collectif Némésis ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)* Ou bien dites-vous, comme votre prédécesseur Bruno Retailleau : « Bravo pour votre combat, vous savez que j'en suis très proche » ?

Nous, nous sommes antifascistes parce que nous sommes républicains ! Et vous ? Et vous ? *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

M. Sébastien Chenu . Comme c'est mauvais !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre . Je vous répondrai en républicain, en deux temps. Premièrement, des personnes étaient allées déclarer la manifestation, présentée comme un hommage à Quentin à la suite de sa mort dramatique. Je ne l'ai donc ni autorisée ni interdite, car – vous êtes bien placé pour le savoir – je ne peux interdire des manifestations que s'il existe des risques de troubles à l'ordre public *(Protestations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP)* et si je suis dans l'incapacité de les contenir. J'ai apprécié la situation en conscience et ai donc considéré qu'il n'y avait pas lieu d'interdire ce rassemblement.

Cela signifie-t-il pour autant que nous partageons les gestes et les propos inacceptables qui ont été vus et entendus ? Évidemment, non. D'ailleurs, la justice a été saisie. Vous savez que la préfète du Rhône a signalé les faits au titre de l'article 40, que des enquêtes judiciaires ont été ouvertes et que ces gestes et propos feront l'objet de poursuites et seront punis.

Deuxièmement, vous avez évoqué la dissolution de certaines structures, notamment Némésis. En tant que ministre de l'intérieur républicain, je vous affirme qu'aucun groupe n'échappe au contrôle ni à la vigilance des services placés sous mon autorité. Vous le savez, la dissolution est une mesure de police administrative qui est soumise à des règles très claires. Tout groupement qui appelle à la violence, à la discrimination ou la haine est susceptible de faire l'objet d'une procédure de dissolution.

M. Ugo Bernalicis . Je parle de dissolution judiciaire !

M. Laurent Nuñez, ministre . Aucune structure n'y échappe, y compris les groupuscules de la mouvance identitaire à laquelle appartient Némésis. Que les choses soient claires ! Dans l'esprit du ministre de l'intérieur que je suis, elles le sont. À l'issue d'une analyse, je déterminerai, comme je le fais pour tous les groupes d'ultradroite comme d'ultragauche, s'il y a lieu de dissoudre ce groupuscule.

Concernant la saisine de la justice, une enquête judiciaire est en cours sur les faits de Lyon et je suis certain que, s'ils le doivent, les magistrats n'hésiteront pas à étendre leurs investigations là où elles doivent l'être – peut-être même dans vos rangs, comme dans d'autres ! *(Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR ainsi que sur quelques bancs des groupes DR et HOR.)*

Données clés

Auteur : [M. Ugo Bernalicis](#)

Circonscription : Nord (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1339

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 février 2026